

Une des plus grandes difficultés qui s'opposaient à la formation d'un ministère de coalition entre la Droite et le parti socialiste résultait du refus de l'ancien président du Conseil de collaborer avec René Blum qui, au cours des orageux débats parlementaires, s'était tout particulièrement fait remarquer par ses violentes attaques.

Lorsque la longueur, puis la stagnation des pourparlers commencèrent à devenir inquiétantes, une personnalité que nous nous flattons de compter parmi nos amis, prit l'initiative de proposer Joseph Thorn comme médiateur entre Joseph Bech et René Blum. Il y eut l'inévitable dîner de conciliation suivi, le 15-11-1937, de la constitution du ministère présidé par P. Dupong et comprenant, outre Joseph Bech et René Blum, Nicolas Margue et Pierre Krier.

En mai 1940, Joseph Thorn et sa famille s'enfuirent devant les hordes nazies qui occupèrent le Grand-Duché. Les Thorn échouèrent à Montpellier, centre de ralliement des milliers de Luxembourgeois évacués en France. C'est en cette ville que Jis Thorn — avec Ch. L. Hammes, Pierre et Paul Elvinger, Paul Muller, etc. — fit partie du groupe qui seconda efficacement le ministre de la Justice Victor Bodson à constituer l'organisme administratif qui devait rendre de si grands services à nos malheureux compatriotes éparpillés à travers le centre et le midi de la France (57).

Joseph Thorn, sa femme et ses enfants Ginette et Robert partirent en juin 1940 au Portugal, dans la suite de la Famille grand-ducale et du Gouvernement. Sur le point de se rendre avec ces émigrés de marque en Angleterre, Thorn fut assailli de remords d'avoir laissé en plan de nombreux clients dont le sort se trouvait lié aux dossiers en son étude de Luxembourg (58).

Aux scrupules — compréhensibles — s'ajoutait le leurre — incompréhensible — qu'en tant qu'homme de loi il pourrait, mieux qu'un autre puisqu'il y avait péril en la demeure, se prévaloir de ses connaissances en matière de législation nationale et internationale et de droit des gens.

Laissant sa fille Ginette à Montpellier pour faire ses études, poursuivies plus tard à Lyon où elle connaîtra son mari J. Rosenblat, Jis Thorn, sa femme et son fils Robert rentrèrent à Luxembourg. Mais ce ne fut pas pour se retrouver en un pays où l'on écrivait Droit avec une majuscule, mais bien pour se jeter dans la gueule du loup. Et il arriva ce qui devait arriver.

Bientôt, son refus latent de s'incliner devant les dégradantes ordonnances d'un Gustave Simon, son souci de faire valoir sa qualité de Luxembourgeois et d'affirmer son patriotisme, son sentiment du devoir civique, lui valurent d'être arrêté par la Gestapo.

Emprisonné au Grund le 23-9-1941, il fut transféré deux jours plus tard à Hinzert (59) puis, « après plusieurs mois de tortures... à Dachau, où il devait demeurer jusqu'à la fin de la guerre, donnant à tous l'exemple d'une infortune vaillamment supportée, d'une grande dignité de caractère, d'un esprit ferme et d'un sentiment d'entraide et de solidarité admirable » (60).